



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TIM/2006/5  
12 juillet 2006

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

COMITÉ DU BOIS

Soixante-quatrième session  
Genève, 3-6 octobre 2006  
Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**MARCHÉ DES PRODUITS FORESTIERS: ÉVOLUTION EN 2006  
ET PERSPECTIVES POUR 2007**

Note du secrétariat

Le présent document contient le calendrier des travaux pour le débat annuel du Comité du bois sur les marchés et l'élaboration de la déclaration sur la situation du marché. Le débat aura pour thème l'influence du commerce des produits forestiers de la Chine sur les marchés de la région de la CEE. Un second thème fera le lien avec le forum du lendemain sur les politiques en matière de marchés publics. Pour que le débat soit animé et la déclaration sur la situation du marché aussi exhaustive que possible, les délégations doivent présenter en temps voulu le texte des rapports nationaux sur les marchés et leurs prévisions concernant les produits forestiers pour 2006 et 2007, comme expliqué dans le présent document.

Sur la base de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2005-2006* de la CEE/FAO, des prévisions et rapports nationaux et des exposés des experts, le Comité du bois est invité à:

- Examiner les effets du commerce chinois des produits forestiers et des politiques en matière de marchés publics sur le marché des produits forestiers dans la région de la CEE ainsi que sur la politique des gouvernements et des milieux professionnels;
- Examiner le marché des produits forestiers, l'évolution des politiques et les prévisions;
- Rédiger une déclaration relative au marché au cours de la session; et
- Formuler des commentaires sur la *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2005-2006*.

## INTRODUCTION

1. Le débat annuel du Comité du bois de la CEE sur les marchés aura lieu les 3 et 4 octobre 2006 au Palais des Nations, à Genève. Avec une journée et demie à leur disposition, les représentants pourront passer en revue tous les secteurs du marché sous la conduite d'experts et auront suffisamment de temps pour la discussion. Cette année, le débat aura pour thème l'influence du commerce chinois des produits forestiers sur les marchés de la région de la CEE. Il aura également un deuxième fil conducteur – à savoir les effets sur le marché des politiques en matière de marchés publics – afin d'établir un lien avec le forum de politique générale du 5 octobre sur les politiques en matière de marchés publics pour les produits du bois et les articles en papier, et leurs incidences sur la gestion durable des forêts et les marchés du bois.
2. Ces dernières années, le Comité du bois s'est attaché à analyser les liens existant entre le marché des produits forestiers et les politiques des pouvoirs publics ainsi que leurs effets sur le développement durable de ce marché et sur la gestion durable des forêts. Cette année encore, le débat est destiné à faire la synthèse de ces travaux et à approfondir la connaissance et la compréhension de l'évolution observée et des questions sous-jacentes.
3. Le débat s'appuiera sur les constatations de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2005-2006* de la CEE/FAO, ainsi que sur les rapports et prévisions des pays concernant les marchés pour 2006 et 2007. La Revue annuelle est fondée sur les statistiques pour 2005 fournies par les pays de la région de la CEE, qui ont été intégrées dans la base de données CEE/FAO sur le bois. L'analyse de ces statistiques, des politiques et de l'évolution du marché est effectuée par le secrétariat avec le concours de spécialistes du secteur des produits forestiers et d'experts des politiques forestières. La *Revue annuelle* devrait paraître en version papier à temps pour être distribuée aux participants juste avant le débat sur les marchés. Les représentants sont invités à consulter la version électronique préliminaire qui paraîtra en août 2006 sur la page d'accueil du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts ([www.unece.org/trade/timber](http://www.unece.org/trade/timber)). Des résumés analytiques de la Revue annuelle en anglais, français et russe seront en principe affichés avant la session sur le même site Web et devraient être disponibles en version papier lors de la session.
4. Le présent document est divisé en quatre parties:
  - A. Calendrier et organisation du débat sur le marché
  - B. Rédaction de la déclaration du Comité du bois sur le marché
  - C. Contributions au débat sur le marché
    - a) Rapports des pays sur le marché
    - b) Prévisions des pays concernant le marché des produits forestiers pour 2006 et 2007
    - c) *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2005-2006*
  - D. Activités de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers.

## A. CALENDRIER ET ORGANISATION DU DÉBAT SUR LE MARCHÉ

5. Le débat annuel du Comité du bois sur les marchés se tiendra pendant les deux premières journées de la session, mardi 3 octobre et mercredi 4 octobre 2006. Il durera une journée et demie afin que les experts et les représentants aient suffisamment de temps pour la discussion. Les orateurs principaux examineront les marchés chinois et mettront en relief les conclusions du chapitre de la *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2005-2006* consacré aux orientations. Les orateurs suivants traiteront les secteurs du marché énumérés ci-après.

6. Le calendrier indicatif présenté ci-dessous pourra être modifié en fonction de la durée des débats par secteur de marché, du temps disponible et du nombre d'orateurs. Un calendrier définitif plus détaillé sera communiqué lors de la session.

### Mardi 3 octobre

10 h 00 Ouverture de la session du Comité du bois (points 1 à 3 de l'ordre du jour provisoire)

15 h 00 Ouverture du débat du Comité du bois sur les marchés. Les travaux porteront notamment sur les sujets suivants (qui ne seront pas forcément abordés dans l'ordre indiqué):

- Influence du commerce chinois des produits forestiers sur les marchés de la région de la CEE;
- Effets sur le marché des politiques en matière de marchés publics;
- Certification des forêts et marché des produits forestiers certifiés;
- L'évolution des politiques et ses répercussions sur le marché des produits forestiers;
- La conjoncture économique et ses effets sur le marché des produits forestiers;
- Secteurs spécifiques du marché, dans l'optique des politiques de commercialisation:
  - Produits ligneux à valeur ajoutée, y compris le bois technique;
  - Matières premières bois;
  - Dendroénergie;
  - Sciages de résineux;
  - Sciages de feuillus;
  - Bois tropicaux;

- Panneaux;
- Papier, carton et pâte de bois.

18 h 00 Fin de la première journée

#### Mercredi 4 octobre

10 h 00 Reprise du débat sur les marchés: suite de l'examen des questions ci-dessus

18 h 00 Fin du débat sur les marchés

7. Après l'introduction consacrée aux grandes orientations et un tour d'horizon des faits nouveaux intervenus dans le domaine économique, le débat sur les marchés se déroulera selon l'approche sectorielle traditionnelle. L'examen de chaque secteur du marché commencera par une analyse qui permettra de comparer les évolutions observées dans les trois sous-régions, à savoir l'Europe orientale, le Caucase et l'Asie centrale (EOCAC<sup>1</sup>), l'Europe et l'Amérique du Nord, et les prévisions à court terme les concernant. Cette analyse liminaire est fondée sur les réponses des pays au Questionnaire du Comité du bois sur les prévisions pour 2006 et 2007 ainsi que sur les conclusions figurant dans la *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2005-2006*. Les présentations du secrétariat et des membres de l'Équipe de spécialistes CEE/FAO des marchés et de la commercialisation des produits forestiers seront suivies des exposés d'experts sur chaque secteur. Une copie de l'exposé PowerPoint de chaque intervenant sera distribuée au début des débats dans la langue d'origine. Les participants seront ensuite invités à faire part de leurs vues sur l'évolution et les tendances constatées. Les résultats du débat seront repris dans la déclaration du Comité du bois sur la situation du marché. Tous les renseignements d'ordre général et les exposés ainsi que la déclaration sur la situation du marché présentée sous la forme d'un communiqué de presse seront ensuite affichés sur le site Web du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts.

#### **B. RÉDACTION DE LA DÉCLARATION DU COMITÉ DU BOIS**

8. La déclaration sur la situation du marché est le fruit d'un consensus au sein du Comité sur l'évolution du marché des produits forestiers et sur les politiques qui en sont la cause pour l'année en cours. À partir des prévisions fournies par les États membres, le Comité établit des estimations de la consommation, de la production et du volume du commerce à prévoir pour l'année suivante. À la suite du débat annuel sur les marchés fondé sur la *Revue annuelle du marché des produits forestiers, 2005-2006*, et compte tenu des analyses d'experts sur chaque secteur et des échanges de vues entre les représentants, le Comité du bois adopte à la fin de sa session annuelle une déclaration sur la situation du marché qui fait autorité. Celle-ci est publiée dans le rapport de la session, sous la forme d'un communiqué de presse et sur le site Web du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts.

---

<sup>1</sup> L'appellation «Europe orientale, Caucase et Asie centrale» introduite cette année à la CEE remplace désormais, l'expression Communauté d'États indépendants (CEI). Elle désigne les mêmes douze pays (Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, République de Moldova, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine).

9. Le calendrier prévu pour la rédaction et l'approbation de la déclaration du Comité du bois sur le marché et du communiqué de presse est le suivant:

Vendredi 6 octobre

- 08 h 30 Le Comité de rédaction élabore une déclaration sur la base d'un projet du secrétariat. Ses travaux se déroulent en anglais, sans interprétation.
- 10 h 00 Fin des travaux du comité de rédaction
- 10 h 00 Poursuite de la session du Comité du bois
- 15 h 00 Présentation du projet de déclaration pour approbation par le Comité du bois en séance plénière. Il est préférable que les délégations souhaitant apporter une contribution à la déclaration soient représentées le matin au comité de rédaction, plutôt que de proposer des modifications de fond au cours de la séance plénière. Faute de temps pour assurer la traduction des modifications apportées au projet, la déclaration révisée sera disponible uniquement en anglais. Des services d'interprétation simultanée seront néanmoins assurés au cours de la session.

(Les horaires sont sujets à modification.)

10. Comme à l'accoutumée, le comité de rédaction disposera d'un projet de déclaration sur la situation du marché établi par le secrétariat. Ce projet sera rédigé mardi et mercredi soir de sorte que les versions anglaise, française et russe du projet seront disponibles mercredi après-midi et jeudi. Les années précédentes, les pays mentionnés ci-après ont siégé au comité de rédaction: Allemagne, Autriche, Canada, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni et Suède. Cela étant, il est loisible à tous les pays de participer à ses travaux.

Mardi 10 octobre

11. Publication du texte de la déclaration sous la forme d'un communiqué de presse en anglais, assorti d'un bref résumé des points saillants et de tableaux présentant les prévisions sous-régionales pour 2006 et 2007. Ce texte est également affiché sur le site Web du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts. La déclaration du Comité du bois sur le marché paraîtra en outre sur ce site après la session en français et en russe, accompagnée de tableaux complets par secteur montrant les prévisions nationales. (Il est à noter que le *Bulletin du bois* CEE/FAO bilingue, intitulé «Marchés des produits forestiers: Perspectives pour 200X», a été remplacé par l'information disponible sur le site Web.) Les exposés faits par les orateurs lors du débat sur les marchés seront affichés sur le site après la session. Comme la déclaration est officiellement approuvée par le Comité, elle fait partie intégrante du rapport du Comité, même si elle est publiée séparément.

## C. CONTRIBUTIONS AU DÉBAT SUR LE MARCHÉ

### a) Invitation à préparer des rapports par pays sur la situation du marché

12. Qu'ils soient sous forme électronique ou écrite, les rapports des pays sur le marché sont indispensables à un débat fructueux car ils sont le seul moyen de faire en sorte que les délégations et le secrétariat soient dûment informés de l'évolution des marchés des différents pays. Ces rapports doivent parvenir au secrétariat par courrier électronique ([info.timber@unece.org](mailto:info.timber@unece.org)) le 11 septembre 2006 au plus tard, et ils seront publiés sur le site Web du Comité du bois et de la Commission européenne des forêts. Des conseils concernant leur contenu seront adressés aux délégations et publiés sur le site Web. L'attention des délégations est attirée sur le point 5 des notes explicatives de l'ordre du jour provisoire (ECE/TIM/2006/1).

13. Il est rappelé en particulier que les délégations doivent faire parvenir au secrétariat 120 exemplaires de leur rapport écrit sur la situation du marché dans leur pays le **11 septembre 2006** au plus tard. Les délégations qui ne peuvent pas les expédier avant la date limite sont priées de les apporter à Genève et de les remettre au secrétariat avant le début de la session, le 3 octobre (bureau 435-2, M<sup>me</sup> Cynthia de Castro). Il est à noter que les rapports ne pourront pas être photocopiés pendant la session. Cependant, le secrétariat doit impérativement en recevoir la version électronique avant la date indiquée ci-dessus pour son information et pour pouvoir les publier sur le site Web. Veuillez envoyer les copies à l'adresse suivante:

Section CEE/FAO du bois  
Division du commerce et du bois  
Commission économique des Nations Unies pour l'Europe  
Palais des Nations, bureau 435-2  
CH-1211 Genève 10 (Suisse)

Téléphone: +41 22 917 28 74  
Télécopieur: +41 22 917 00 41  
Adresse électronique: [info.timber@unece.org](mailto:info.timber@unece.org)

### b) Invitation à communiquer des prévisions par pays concernant le marché

14. Comme cela a été mentionné ci-dessus, le Comité du bois et la Commission européenne des forêts donnent un rang de priorité élevé à la collecte, à l'analyse et à la diffusion de statistiques et de prévisions à court terme concernant la production, le commerce et la consommation de produits forestiers (élément 1 du programme de travail intégré). La mesure dans laquelle le secrétariat peut s'acquitter de cet important mandat est fonction de la promptitude et de l'exhaustivité des réponses aux questionnaires, tels qu'ils ont été mis au point et approuvés par les pays membres.

15. Il est rappelé aux délégations que la date limite pour l'envoi des réponses au Questionnaire du Comité du bois est le 11 septembre 2006: elles sont donc priées de veiller au respect des délais fixés. Il sera impossible d'établir les statistiques et les rapports du Comité du bois à temps pour la session si les prévisions ne sont pas toutes reçues avant cette date. Il est tenu compte du fait que les données communiquées par les correspondants nationaux sont des estimations et non des statistiques officielles. Lorsqu'il utilise ces prévisions, le secrétariat en indique

systématiquement le caractère estimatif et note la date à laquelle elles ont été faites de manière à éviter tout malentendu. La participation de tous les pays est essentielle et très précieuse pour un débat constructif et des analyses fiables.

c) *Revue annuelle des marchés des produits forestiers, 2005-2006*

16. La *Revue annuelle des marchés des produits forestiers, 2005-2006* sera disponible en version électronique en août 2006, la version papier devant être distribuée juste avant la session. Comme il a été noté ci-dessus, le résumé analytique sera également disponible sur le site Web et devrait être distribué dans la salle de réunion en anglais, français et russe.

**D. ACTIVITÉS DE L'ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES CEE/FAO DES MARCHÉS ET DE LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS FORESTIERS**

17. L'Équipe tiendra sa sixième réunion annuelle du 2 au 4 octobre 2006 au Palais des Nations. Cette réunion s'ouvrira le lundi 2 octobre à 9 heures, et débutera juste avant la session du Comité du bois. Elle coïncidera partiellement avec le débat sur les marchés afin de faciliter la participation de tous. Pour consulter les dernières informations, prière de consulter le site [www.unece.org/trade/timber/mis/tos/specialists.htm](http://www.unece.org/trade/timber/mis/tos/specialists.htm).

-----